



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2023/ 23-0318

CFVU DU 09 MARS 2023

AVIS RELATIF À LA LETTRE DE CADRAGE RELATIVE AUX ENSEIGNEMENTS EN LIGNE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 09 mars 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Etant préalablement exposé que :

Document en date du 24 février 2023 qui a préalablement discuté en conférence des directeurs d'UFR et d'instituts (CDUFRI).

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) À LA LETTRE DE CADRAGE RELATIVE AUX ENSEIGNEMENTS EN LIGNE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 09/03/2023.*

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	12
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	15
Nombre de votes contre	2

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le: 21/03/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le: 21/03/2023